

Saint-Lucien

La présence d'amiante dans la barre B inquiète les voisins avant sa démolition, les entreprises rassurent

À Beauvais, l'emblématique barre B qui surplombe l'avenue de l'Europe, dans le quartier Saint-Lucien, doit être démolie cet été. Les travaux ont commencé. Et les habitants des autres tours proches s'inquiètent. Comme tous les bâtiments construits à cette époque, il y a de l'amiante dans la barre B. Dans la colle, dans des conduits et dans divers joints. Contactés, l'Opac de l'Oise et l'entreprise Eurodem ont ouvert les portes du chantier et martèlent que tout est en ordre.

Dans le centre social Malice, au cœur du quartier Saint-Lucien, quelques habitants ont répondu à l'appel de Saïd Ait Belqadi. Cet habitant du quartier qui préside l'association La Plume multiplie depuis plusieurs mois les actions pour connaître précisément les matériaux amiantés de l'immeuble et les moyens engagés pour les retirer.

Ce jour-là, il a invité les habitants inquiets à venir présenter leurs craintes. Tous ont filmés des moments du chantier qui les interrogent. Avec de la poussière qui vole et recouvre tous leurs véhicules, des ouvriers qui ne portent pas de scaphandre... La réunion publique organisée avant les travaux, et avant de connaître les détails du diagnostic amiante, n'a pas suffi à les rassurer. Ils voudraient qu'Eurodem leur explique précisément le protocole.

À ARGENTINE, LE BÂTIMENT EST BÂCHÉ

Les habitants comparent ce qu'ils voient avec l'immeuble du quartier Argentine, également en cours de démolition par Eurodem, qui est intégralement emballé par l'extérieur. Ici, la barre B est ouverte aux quatre vents. Avec les opérations de démontage en cours et la poussière, les habitants ont peur.

L'Opac, bailleur social qui détient l'immeuble, et Eurodem, l'entreprise chargée de la démolition, ont donc été contactés pour comprendre ce qu'il se passe sur le chantier. Et pourquoi ils n'expliquent pas plus en détail le procédé pour retirer l'amiante du bâtiment. Ludovic Rimaux, directeur de la maîtrise d'ouvrage pour l'Opac, et Emmanuel Mullard qui dirige Eurodem, ont alors décidé d'ouvrir le chantier à la presse pour montrer patte blanche.

LA PREMIÈRE AILE DÉMOLIE LE 1^{ER} JUILLET

Le patron d'Eurodem pré-



À la fin de l'été, cette barre d'immeuble, la plus grande de Picardie, sera démolie à Beauvais.

sente les différentes phases d'un tel chantier. D'abord avec les diagnostics et le retrait de tous les matériaux qui ne sont pas inertes. Puis tout ce qui sera réemployé, comme les fenêtres PVC, les blocs sanitaires, les dalles en béton sur la toiture terrasse... Et le désamiantage, ce qui intéresse particulièrement les voisins de la barre B. «C'est on ne peut plus strict», promet-il.

Pour le prouver, il rappelle que la procédure de désamiantage et les mesures de lutte contre l'empoussièrement doivent être validées en amont par l'inspection du travail. Qu'un contrôle a d'ailleurs été effectué courant mars et «qu'on n'a eu aucune remarque». Le niveau d'amiante d'un bâtiment est mesuré sur une échelle de 1 à 3. La barre B est classée 1+. Emmanuel Mullard explique qu'à Argentine, le bâtiment est classé 2, et que de l'amiante est contenue dans l'enduit extérieur, ce qui explique l'immense emballage. À Saint-Lucien, le diagnostic ne montre pas d'amiante à l'extérieur du bâtiment. Une bulle similaire a donc été construite, mais à l'intérieur.

La première démolition est programmée le 1^{er} juillet. Elle concernera l'aile gauche de la barre, quand on la regarde depuis l'école de l'Europe. Le porche sera démolie au mois d'août. «C'est la seule fenêtre

pour le faire car il faut bloquer la route», explique Emmanuel Mullard.

«UNE ZONE COMPLÈTEMENT CONFINÉE»

Tous les deux ne comprennent pas l'inquiétude des riverains et assurent avoir fait leur possible pour vulgariser et rassurer. «Être plus transparent ça serait présenter le mode opératoire. Mais ce n'est pas ma compétence», rétorque Ludovic Rimaux. Pas de quoi convaincre Saïd Ait Belqadi qui y voit la solution pour rassurer le voisinage.

En attendant le protocole, le directeur de la maîtrise d'ouvrage et le chef d'entreprise veulent au moins montrer le dispositif. Il est, ce mardi 29 avril, au troisième étage de la tour. «C'est une zone complètement confinée, on a créé une dépression», expliquent-ils. Là, une bulle en Polyane imperméable empêche l'accès et une machine dépressurise l'intérieur pour empêcher la moins fibre de s'échapper. «Il y a cinq sas de décontamination quand les gens sortent», commente Emmanuel Mullard. Des panneaux précisent que les ouvriers qui entrent doivent être rasés pour enfiler leur masque.

Avec un talkie-walkie, le maître d'œuvre appelle l'un des ouvriers pour qu'il vienne

se présenter au hublot et montrer qu'il est bien équipé de la tête aux pieds. «Une machine enregistre toutes les vacations, précise-t-il. Chacun a une fiche d'exposition individuelle avec la durée d'exposition et de son temps de repos.» Il ajoute que le site est aussi protégé contre les intrusions afin que des visiteurs incongrus ne puissent pas s'exposer accidentellement.

LES DÉCHETS ENFOUIS DANS DES SITES SPÉCIALISÉS

Les déchets amiantés sont ensuite évacués tout emballés et entreposés dans une zone délimitée sur le chantier. Ils sont après expédiés vers deux sites spécialisés. Les matériaux en Fibrociment avec de l'amiante liée sont envoyés vers l'entreprise Tersen. Et ceux avec de l'amiante libre sont acheminés vers l'entreprise Recydis. Deux sites d'enfouissement en région parisienne conçus pour ces déchets dangereux.

«À l'Opac, on reçoit un bon de suivi de ces déchets, ajoute Ludovic Rimaux. Il y a le site Trackdéchets pour suivre les déchets du chantier.» Il conclut : «Moi, en tant que maître d'ouvrage je ne peux pas prendre de risque. L'amiante, c'est du pénal.»

Nicolas AUBOUIN



À l'intérieur de la bulle c'est dans cette tenue que les ouvriers s'attèlent à enlever l'amiante.